

## SÉANCE ORDINAIRE DU 19 MARS 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 19 mars 2018 aux lieu et heure ordinaires, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

### Présences :

Les conseillères M<sup>mes</sup> Josée Clément, Jasmine Sharma, Céline Chartier et Diane Morin ainsi que les conseillers MM. François Séguin, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

### Sont également présents :

Le directeur général M. Martin Houde et le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

## 18-03-180 **Ordre du jour**

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 19 mars 2018 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

*Minute de réflexion*

*Présences*

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Adoption des procès-verbaux**
  - 2.1 Assemblée publique de consultation et séance ordinaire du 5 mars 2018
3. **Présentation, dépôt de pétition et période de questions**
  - 3.1 Période de questions
4. **Affaires du Conseil**
  - 4.3 Nomination du maire suppléant / Mois d'avril, mai, juin et juillet 2018
  - 4.7 Plan d'action 2018 / Personnes handicapées
  - 4.8 Fondation du Cégep John-Abbott / Tournoi de golf 2018 / Commandite
  - 4.9 Société nationale des Québécois du Suroît / Gala Mérite en histoire 2018 / Bourses
  - 4.10 Club de patinage artistique régional de Vaudreuil / Spectacle 40<sup>e</sup> anniversaire / Aide financière
  - 4.11 École secondaire de la Cité-des-Jeunes / Cérémonie des toges 2018 / Bourses d'études
  - 4.12 Investigation et enquêtes publiques sur le réseau routier du Québec / Entrave routière / Processus de détournement / Demande aux intervenants impliqués
  - 4.13 Association des gens d'affaires de L'Île-Perrot / Souper des maires de l'Île-Perrot 2018 / Achat de billets
  - 4.16 Fondation Pearson pour l'éducation / Spectacle-bénéfice d'humour / Commandite
5. **Greffe et affaires juridiques**
  - 5.2 Déclaration des intérêts pécuniaires amendée
6. **Finances et trésorerie**
  - 6.1 Dépôt de la liste des comptes – échéance du 23 février 2018
  - 6.2 Rapport d'activités du trésorier / Année 2017

- 7. Ressources humaines**
  - 7.1 Mouvement de main-d'œuvre
  - 7.2 Service des travaux publics / Embauche / Journalier saisonnier
  - 7.3 Service des travaux publics / Prolongation / Contrat individuel de travail / Contremaître – Bâtiments / Autorisation de signature
  - 7.4 Programme de prévention en santé et sécurité au travail
  - 7.5 Plans d'action 2018 en santé et sécurité au travail
- 8. Communications**
  - 8.1 Transfert et renouvellement de contrat / Signalisation routière / Maison Félix-Leclerc / Entérinement
- 9. Informatique et géomatique**
- 10. Arts et culture**
- 11. Loisirs et vie communautaire**
- 12. Protection publique**
- 13. Travaux publics**
  - 13.1 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-18-03 / Fourniture de deux mini-fourgonnettes – Dodge Grand Caravan
  - 13.2 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-18-04 / Fourniture de deux voitures électriques – Nissan Leaf ou l'équivalent
  - 13.3 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-18-05 / Fourniture d'un camion 10 roues avec benne basculante
  - 13.4 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-18-13 / Location de balais de rues avec opérateur
  - 13.5 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-18-15 / Entretien des parcs et espaces verts – Coupe du gazon
- 14. Eaux**
- 15. Génie et environnement**
  - 15.1 École Harwood / Corvée de nettoyage / Aide logistique et matérielle
  - 15.2 Autorisation / Demande au MDDELCC en vertu de l'article 32 de la LQE / Conduites collectrices sanitaires et station de pompage / Secteur du boulevard de la Gare / Règlement n° 1731
  - 15.3 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-18-19 / Aménagement d'une voie cyclable polyvalente / Rues Henry-Ford et White / Installation d'une passerelle cyclable et piétonnière / Rivière Quinchien / Règlement n° 1737
  - 15.4 Ordres de changement n<sup>os</sup> 1 à 4 / Appel d'offres n° 401-110-17-R1737.01 / Entrepreneur général / Travaux de planage et pavage / Partie du boulevard de la Cité-des-Jeunes de la rue Leclerc à l'avenue Marc-Aurèle-Fortin / Règlement n° 1737
  - 15.5 Financement / Projets du Comité environnement / Année 2018
- 16. Urbanisme**
  - 16.1 Modification au Règlement du plan d'urbanisme n° 1270 et au Règlement de zonage n° 1275 / Secteur intersection rue Henry-Ford et route Harwood / Modifier l'aire d'affectation du sol Industrie mixte (I-M) par une aire d'affectation du sol Habitation de moyenne et forte densités (H-MF) / Modifier la nomination de la zone I2-645 par la nomination H3-645 / Lots 1 543 556, 1 543 557, 1 543 560, 3 374 792, 3 374 793, 5 891 582 et 5 891 583 / CCU n° 18-02-25
- 17. Réglementation**
  - 17.2 Avis de motion et présentation de projet / Règlement d'emprunt (parapluie) n° 1752 / Plans et devis / Surveillance / Honoraires professionnels / Travaux de voiries

17.3 Avis de motion et présentation de projet / Règlement n° 1750-01 /  
Modalités de publication des avis publics / Avis d'appel d'offres

**18. Direction générale**

18.1 Autorisations de la direction générale

**19. Période de questions – Élus**

**20. Période de questions – Assistance**

**21. Levée de la séance**

« ADOPTÉE »

**18-03-181 Adoption des procès-verbaux**

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation et celui de la séance ordinaire du 5 mars 2018 soient et ils sont, par les présentes adoptés, le tout en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

« ADOPTÉE »

**18-03-182 Période de questions**

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

**18-03-183 Nomination du maire suppléant / Mois d'avril, mai, juin et juillet 2018**

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseiller M. Paul M. Normand soit nommé maire suppléant pour les mois d'avril, mai, juin et juillet 2018.

« ADOPTÉE »

**18-03-184 Plan d'action 2018 / Personnes handicapées**

CONSIDÉRANT la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (RLRQ, c. E-20.1);

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la mise en oeuvre de la Loi, la Ville doit adopter annuellement un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans chacun de ses secteurs d'activités ainsi que les mesures visant à réduire ces obstacles;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville approuve le plan d'action 2018 élaboré dans le cadre de la mise en oeuvre de la Loi ci-haut mentionnée et appuie les initiatives qui y sont décrites dans le but de favoriser l'intégration sociale de l'ensemble de ses citoyens;

QUE M<sup>me</sup> Lison Chartrand, adjointe à la direction générale et à la mairie, soit désignée coordonnatrice du dossier de la mise en application de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* en lui conférant la responsabilité et le pouvoir de lui recommander toutes mesures à privilégier dans le but de se conformer aux exigences de la Loi;

ET QUE M<sup>mes</sup> Jasmine Sharma et Céline Chartier, conseillères, M. Michel Vallée, directeur du Service des loisirs et de la culture, M<sup>me</sup> France Lavoie, directrice du Service des communications, M. Olivier Van Neste, directeur du Service du développement et de l'aménagement du territoire, ainsi que M. Bruno Possa, directeur du Service des travaux publics, soient désignés membres du comité de ce même dossier, lequel comité travaillera de concert avec le coordonnateur à l'élaboration, l'évaluation et à l'avancement des différents projets découlant du plan d'action.

« ADOPTÉE »

**18-03-185 Fondation du Cégep John-Abbott / Tournoi de golf 2018 / Commandite**

CONSIDÉRANT l'invitation à participer au tournoi de golf annuel de la Fondation du Cégep John-Abbott;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 500 \$ soit versé à la Fondation du Cégep John-Abbott à titre de commandite dans le cadre de son tournoi de golf qui se tiendra le 12 juin 2018;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**18-03-186 Société nationale des Québécois du Suroît / Gala Mérite en histoire 2018 / Bourses**

CONSIDÉRANT que le Gala Mérite en histoire vise à promouvoir l'intérêt, le goût et la connaissance de l'histoire du Québec auprès des jeunes, à valoriser l'enseignement de l'histoire, promouvoir et valoriser l'histoire locale, régionale et nationale du Québec et à souligner le travail des élèves méritants;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 500 \$ soit versé à la Société nationale des Québécois du Suroît afin que soient remises cinq bourses, d'une valeur de 100 \$ chacune, à des élèves méritants de la Ville de Vaudreuil-Dorion lors du Gala Mérite en histoire qui se tiendra le 21 mai 2018 à l'Opticentre St-Jean-Baptiste de Vaudreuil-Dorion;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**18-03-187 Club de patinage artistique régional de Vaudreuil / Spectacle 40<sup>e</sup> anniversaire / Aide financière**

CONSIDÉRANT la demande de soutien formulée par le Club de patinage artistique régional de Vaudreuil pour la tenue de leur spectacle 40<sup>e</sup> anniversaire à l'aréna de Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT que le Club de patinage artistique régional de Vaudreuil a déposé au Service des loisirs et de la culture la liste des participants et que 63 % de ceux-ci résident à Vaudreuil-Dorion;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 8 416,01 \$, lequel correspond au prorata du nombre de membres inscrits résidant sur le territoire de la Ville, soit versé au Club de patinage artistique régional de Vaudreuil à titre d'aide financière pour les frais d'utilisation de l'aréna de Vaudreuil-Dorion dans le cadre de leur spectacle 40<sup>e</sup> anniversaire qui se tiendra les 27 et 28 avril 2018;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**18-03-188 École secondaire de la Cité-des-Jeunes / Cérémonie des toges 2018 / Bourses d'études**

CONSIDÉRANT la demande formulée par la direction de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de récompenser l'excellence, l'effort scolaire, le mérite sportif et l'engagement communautaire des finissants de 5<sup>e</sup> secondaire;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 1 200 \$ soit versé à la Commission scolaire des Trois-Lacs afin que soient remises six bourses d'études, d'une valeur de 200 \$ chacune, à des élèves méritants de la Ville de Vaudreuil-Dorion lors du gala de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes qui se tiendra le 8 juin 2018 à l'aréna de Vaudreuil-Dorion;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**18-03-189 Investigation et enquêtes publiques sur le réseau routier du Québec / Entrave routière / Processus de détournement / Demande aux intervenants impliqués**

CONSIDÉRANT la fermeture de l'autoroute 40 en direction est à la hauteur du boulevard des Anciens-Combattants le 26 février 2018 en raison d'une enquête déclenchée par le Bureau des enquêtes indépendantes (BEI) à la suite d'une poursuite policière avec blessé;

CONSIDÉRANT que l'autoroute a été fermée dans ce sens pendant près de 12 heures créant ainsi un bouchon monstre pour tous les utilisateurs du réseau routier de la région de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT qu'une grande partie du réseau routier interne de la Ville de Vaudreuil-Dorion a été complètement paralysée pendant plusieurs heures;

CONSIDÉRANT que plusieurs employeurs de la région, dont ceux implantés sur le territoire de la Ville, ont été fortement affectés en raison du retard de leur main-d'œuvre à entrer au travail;

CONSIDÉRANT que plusieurs citoyens de la région, dont ceux de la Ville, ont subi des impacts pécuniaires de cette situation;

CONSIDÉRANT que même les services essentiels tels qu'ambulanciers, premiers répondants et pompiers de toute la région ont été incapables de remplir leurs obligations pendant ce temps;

CONSIDÉRANT également que les écoles et garderies ont été profondément affectées en raison de cet événement;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

DE DEMANDER aux intervenants impliqués dans les processus d'investigation et enquêtes publiques sur le réseau routier du Québec, soit le Bureau des enquêtes indépendantes, la Sûreté du Québec, le Service de la police de la Ville de Montréal et le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de revoir le processus de détournements du réseau routier afin de minimiser les impacts complexifiant la circulation aux usagers de la route lors de ces événements;

QU'un exemplaire de la présente résolution soit transmis aux députées de Vaudreuil et Soulanges, aux maires et mairesse de Terrasse-Vaudreuil, L'Île-Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Pincourt, Saint-Lazare, Pointe-des-Cascades, Les Cèdres, Hudson, Vaudreuil-sur-le-Lac et L'Île-Cadieux, au préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, au ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, au ministre de la Sécurité publique ainsi qu'au commandant des postes Est et Ouest de la Sûreté du Québec de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

« ADOPTÉE »

**18-03-190 Association des gens d'affaires de L'Île-Perrot / Souper des maires de l'Île-Perrot 2018 / Achat de billets**

CONSIDÉRANT l'invitation à participer au souper annuel des maires de l'Île-Perrot formulée par l'Association des gens d'affaires de L'Île-Perrot;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit autorisé l'achat de cinq billets au montant de 60 \$ chacun, plus les taxes applicables, pour le souper annuel des maires de l'Île-Perrot qui se tiendra le 21 mars 2018;

QUE soient autorisés à y participer M<sup>mes</sup> Josée Clément, Jasmine Sharma et Diane Morin ainsi que MM. Guy Pilon et Paul M. Normand;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**18-03-191 Fondation Pearson pour l'éducation / Spectacle-bénéfice d'humour / Commandite**

CONSIDÉRANT l'invitation à participer au spectacle-bénéfice d'humour, formulée par la Fondation Pearson pour l'éducation, en soutien aux écoles de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 500 \$ soit versé à la Fondation Pearson pour l'éducation à titre de commandite « Bronze » pour son spectacle-bénéfice d'humour qui se tiendra le 20 avril 2018;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**18-03-192 Déclaration des intérêts pécuniaires amendée**

CONSIDÉRANT que l'article 360.1 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités* impose à tout membre du Conseil l'obligation d'aviser par écrit le greffier de tout changement significatif apporté aux renseignements contenus dans sa dernière déclaration d'intérêts pécuniaires;

CONSIDÉRANT que le greffier doit en faire rapport au Conseil à la première séance ordinaire qui suit;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

DE PRENDRE ACTE du dépôt par le greffier de la déclaration amendée des intérêts pécuniaires du conseiller M. Gabriel Parent, signée en date du 12 mars 2018, le tout conformément à l'article 360.1 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

« ADOPTÉE »

**18-03-193 Dépôt de la liste des comptes – échéance du 23 février 2018**

Le Conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en date du 23 février 2018 totalisant un montant de 4 056 141,01 \$.

**18-03-194 Rapport d'activités du trésorier / Année 2017**

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCEPTER le dépôt du rapport annuel du trésorier, M. Marco Pilon, FCPA, FCGA, OMA, sur les activités effectuées en vertu du chapitre XIII de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017.

« ADOPTÉE »

**18-03-195 Mouvement de main-d'œuvre**

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil autorise et ratifie la liste du mouvement de main-d'œuvre approuvée par la Direction générale le 7 mars 2018.

« ADOPTÉE »

**18-03-196 Service des travaux publics / Embauche / Journalier saisonnier**

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de sélection datée du 5 mars 2018;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit autorisée l'embauche de M. Christian Meunier au poste de journalier régulier saisonnier au sein du Service des travaux publics, à compter du 26 mars 2018, au salaire prévu à l'annexe C - classe 6 de l'échelle salariale des employés cols bleus, le tout selon les conditions énoncées à la convention collective de travail en vigueur;

QU'il est entendu que M. Meunier devra compléter une période d'essai de 1 040 heures régulières de travail et satisfaire aux exigences du poste de journalier régulier saisonnier;

QU'il est entendu que sur recommandation favorable du supérieur immédiat à la suite de la période d'essai et de l'obtention du permis de conduire classe 3, M. Meunier pourra être confirmé dans son poste;

QU'il est entendu que l'adhésion de M. Meunier au régime d'assurance collective s'effectue à compter du 26 mars 2018, et ce, selon les modalités particulières prévues à la convention collective de travail ainsi qu'au règlement du régime d'assurance collective;

ET QUE des félicitations soient adressées à M. Christian Meunier;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**18-03-197 Service des travaux publics / Prolongation / Contrat individuel de travail / Contremaître – Bâtiments / Autorisation de signature**

Il est  
PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit entérinée la prolongation du contrat individuel de travail à durée déterminée intervenue le 27 février 2018 entre la Ville et M. Michel Denault, contremaître – Bâtiments;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**18-03-198 Programme de prévention en santé et sécurité au travail**

Il est  
PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit approuvé le Programme de prévention en santé et sécurité du travail révisé en date de janvier 2018 et que ledit document soit déposé aux archives de la Ville.

« ADOPTÉE »

**18-03-199 Plans d'action 2018 en santé et sécurité au travail**

Il est  
PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit approuvés les plans d'action 2018 en santé et sécurité du travail et que lesdits documents soient déposés aux archives de la Ville.

« ADOPTÉE »

**18-03-200 Transfert et renouvellement de contrat / Signalisation routière / Maison Félix-Leclerc / Entérinement**

CONSIDÉRANT le jugement rendu le 25 octobre 2017 par le greffier de la Cour supérieure du district judiciaire de Beauharnois dans le dossier 760-17-004729-177 déclarant la Ville propriétaire de l'immeuble sis au 186, chemin de l'Anse avec prise d'effet au 27 mars 2017;

CONSIDÉRANT qu'un contrat de signalisation routière avec l'ancien propriétaire était déjà en vigueur pour le service fourni par Alliance de l'industrie touristique du Québec, concessionnaire officiel à la mise en œuvre des programmes gouvernementaux de signalisation touristique;

CONSIDÉRANT que le transfert au nom de la Ville de ce contrat se terminant le 27 mars 2018 a été effectué le 2 février 2018, et ce, pour un montant de 50 \$, taxes applicables non comprises;

CONSIDÉRANT que ce contrat a été renouvelé pour trois ans, soit jusqu'au 28 mars 2021, par M. Michel Vallée, directeur du Service des loisirs et de la culture le 2 février 2018, et ce, pour un montant de 4 463,24 \$ par année;

CONSIDÉRANT que cette signalisation positionnée à neuf endroits sur le territoire de la Ville offre une excellente visibilité à la Maison Félix Leclerc;

Il est  
PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin  
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit entérinés les transferts et renouvellements du contrat effectués par M. Vallée;



Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**18-03-201 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-18-03 / Fourniture de deux mini-fourgonnettes – Dodge Grand Caravan**

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public pour la fourniture de deux mini-fourgonnettes Dodge Grand Caravan, trois soumissions ont été reçues et par la suite ouvertes le 6 mars 2018 immédiatement après 14 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérifications, les soumissions reçues sont conformes aux conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres n° 401-110-18-03;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit acceptée la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence Champlain Dodge Chrysler, 3350 rue Wellington, Verdun (Québec), H4G 1T5 pour la fourniture de deux mini-fourgonnettes de marque Dodge Grand Caravan, modèle ensemble valeur plus, année 2017 neuves, et ce, pour un montant total de 53 060,04 \$, incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-18-03;

QUE ces acquisitions ainsi que les accessoires et lettrage à y être ajoutés s'il y a lieu, soient financés par le fonds de roulement remboursable sur une période de sept ans;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**18-03-202 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-18-04 / Fourniture de deux voitures électriques – Nissan Leaf ou l'équivalent**

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public pour la fourniture de deux voitures électriques – Nissan Leaf ou l'équivalent, une seule soumission a été reçue et par la suite ouverte le 6 mars 2018 immédiatement après 14 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérifications, la soumission reçue est conforme aux conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres n° 401-110-18-04;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit acceptée la soumission déposée par Nissan Trois-Rivières, 4700, rue Réal-Proulx, Trois-Rivières (Québec), G9A 6P9, pour la fourniture de deux voitures électriques de marque Nissan, modèle Leaf S, année 2018 neuves, et ce, pour un montant total de 68 161,71 \$, incluant les taxes applicables et le rabais gouvernemental, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-18-04;

QUE ces acquisitions ainsi que les accessoires et lettrage à y être ajoutés s'il y a lieu, soient financés par le fonds de roulement remboursable sur une période de sept ans;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**18-03-203 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-18-05 / Fourniture d'un camion 10 roues avec benne basculante**

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public pour la fourniture d'un camion 10 roues avec benne basculante, trois soumissions ont été reçues et par la suite ouvertes le 6 mars 2018 immédiatement après 14 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérifications, deux soumissions reçues sont conformes aux conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres n° 401-110-18-05;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit acceptée la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence Équipements Lourds Papineau inc., 1186, route 321 Nord, Saint-André-Avelin (Québec), J0V 1W0, pour la fourniture d'un camion 10 roues de marque Freightliner, modèle 108SD, année 2019 neuf avec une benne basculante, fabricant E.L.P., modèle 345L, et ce, pour un montant total de 174 927,59 \$, incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-18-05;

QUE cette acquisition ainsi que les accessoires et lettrage à y être ajoutés s'il y a lieu, soient financés par le fonds de roulement remboursable sur une période de dix ans;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**18-03-204 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-18-13 / Location de balais de rues avec opérateur**

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public pour la location de balais de rues avec opérateur, trois soumissions ont été reçues et par la suite ouvertes le 6 mars 2018 immédiatement après 14 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérifications, les soumissions reçues sont conformes aux conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres n° 401-110-18-13;

Il est  
PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit acceptée la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence Balaye-Pro inc., 280, montée de Liesse, Saint-Laurent (Québec), H4T 1N8, pour la location de balais de rues avec opérateur, et ce, pour un montant de 107 789,06 \$, incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-18-13;

QUE le montant relatif à l'adjudication du présent contrat soit utilisé aux fins de comparaison entre les soumissions reçues;

QUE la dépense réelle soit calculée selon la quantité des services rendus ou des biens livrés en fonction des prix unitaires inscrits au bordereau de prix de l'adjudicataire;

QUE le contrat soit adjugé pour un an, soit l'année 2018, avec une possibilité de quatre années optionnelles renouvelables une année à la fois;

QUE le directeur du Service des travaux publics et le chef de division – Gestion des contrats et de l'approvisionnement, ou toute personne de qui ils relèvent, soient autorisés à signer les réquisitions et les bons de commande se rattachant à la location de balais de rue avec opérateur et qu'ils soient également autorisés à effectuer lesdites dépenses jusqu'à concurrence du montant budgété;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**18-03-205 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-18-15 / Entretien des parcs et espaces verts – Coupe du gazon**

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public pour l'entretien des parcs et espaces verts – coupe du gazon, cinq soumissions ont été reçues et par la suite ouvertes le 6 mars 2018 immédiatement après 14 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérifications, les soumissions reçues sont conformes aux conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres n° 401-110-18-15;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit acceptée, dans le cadre de l'appel d'offres pour l'entretien des parcs et espaces verts – coupe du gazon, la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire pour chacun des lots suivants, en l'occurrence :

- Lot A – Secteur nord : Paysagement des rochers, 683, rue Nicolas, Salaberry-de-Valleyfield (Québec), J6S 5V4, et ce, pour un montant de 56 113,55 \$, incluant les taxes applicables;
- Lot B – Secteur centre : Paysagement des rochers, 683, rue Nicolas, Salaberry-de-Valleyfield (Québec), J6S 5V4, et ce, pour un montant de 74 115,64 \$, incluant les taxes applicables;
- Lot C – Secteur sud : Paysagement des rochers, 683, rue Nicolas, Salaberry-de-Valleyfield (Québec), J6S 5V4, et ce, pour un montant 38 151,23 \$, incluant les taxes applicables;

le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-18-15;

QUE le montant relatif à l'adjudication du présent contrat soit utilisé aux fins de comparaison entre les soumissions reçues;

QUE la dépense réelle soit calculée selon la quantité des services rendus ou des biens livrés en fonction des prix unitaires/forfaitaires inscrits au bordereau de prix de l'adjudicataire;

QUE le contrat soit adjugé pour un an, soit l'année 2018, avec une possibilité de quatre années optionnelles renouvelables une année à la fois;

QUE le directeur du Service des travaux publics et le chef de division – Gestion des contrats et de l'approvisionnement, ou toute personne de qui ils relèvent, soient autorisés à signer les réquisitions et les bons de commande se rattachant à l'entretien des parcs et espaces verts – coupe du gazon et qu'ils soient également autorisés à effectuer lesdites dépenses jusqu'à concurrence du montant budgété;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

### **18-03-206 École Harwood / Corvée de nettoyage / Aide logistique et matérielle**

CONSIDÉRANT la demande d'aide à la réalisation d'une corvée de nettoyage sur le site de l'école Harwood et dans une partie du boisé Charlot;

CONSIDÉRANT que ce projet permet d'améliorer la qualité des espaces de vies des élèves en plus de les sensibiliser à l'écocitoyenneté et à l'importance de la protection de l'environnement;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité environnement;

CONSIDÉRANT que la Ville appui cette initiative;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Service des travaux publics et la division – Génie et environnement soient mandatés afin d'apporter leur concours au niveau logistique et par le prêt de matériel à l'événement;

QUE la Ville s'engage à collecter les sacs et rebuts volumineux qui résulteront de cette corvée.

« ADOPTÉE »

**18-03-207 Autorisation / Demande au MDDELCC en vertu de l'article 32 de la LQE / Conduites collectrices sanitaires et station de pompage / Secteur du boulevard de la Gare / Règlement n° 1731**

CONSIDÉRANT le projet de mise en place de conduites collectrices sanitaires et de remplacement du poste de pompage Durocher existant dans le secteur du boulevard de la Gare;

CONSIDÉRANT que la Ville doit soumettre une demande d'autorisation, en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE), au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC);

CONSIDÉRANT qu'une résolution est nécessaire afin d'autoriser la firme Tetra Tech QI inc. à présenter la demande pour l'obtention dudit certificat du MDDELCC en vertu de l'article 32 de la LQE;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la firme Tetra Tech QI inc. soit autorisée à transmettre la demande d'autorisation au MDDELCC en vertu de l'article 32 de la LQE et à présenter tout engagement en lien avec cette demande;

QUE la Ville s'engage à transmettre au MDDELCC, dans un délai de 60 jours suivant la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur afin de confirmer que les travaux réalisés sont conformes à l'autorisation accordée par le MDDELCC.

« ADOPTÉE »

**18-03-208 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-18-19 / Aménagement d'une voie cyclable polyvalente / Rues Henry-Ford et White / Installation d'une passerelle cyclable et piétonnière / Rivière Quinchien / Règlement n° 1737**

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public pour l'aménagement d'une voie cyclable polyvalente sur les rues Henry-Ford et White et l'installation d'une passerelle cyclable et piétonnière sur la rivière Quinchien, quatre soumissions ont été reçues et par la suite ouvertes le 16 mars 2018 immédiatement après 14 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérifications, les soumissions reçues rencontrent les conditions et exigences contenues dans l'appel d'offres n° 401-110-18-19;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit acceptée la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence P.N.G. Projets d'aménagements inc., 200, rue Cormier, Sorel-Tracy (Québec), J3R 1V2, pour les travaux d'aménagement d'une voie cyclable polyvalente sur les rues Henry-Ford et White et d'installation d'une passerelle cyclable et piétonnière sur la rivière Quinchien, et ce, pour un montant de 555 085,98 \$, incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-18-19;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**18-03-209 Ordres de changement n<sup>os</sup> 1 à 4 / Appel d'offres n° 401-110-17-R1737.01 / Entrepreneur général / Travaux de planage et pavage / Partie du boulevard de la Cité-des-Jeunes de la rue Leclerc à l'avenue Marc-Aurèle-Fortin / Règlement n° 1737**

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville prenne acte et approuve les ordres de changement n<sup>os</sup> 1 à 4 de l'entrepreneur général reliés au projet « Travaux de planage et pavage d'une partie du boulevard de la Cité-des-Jeunes de la rue Leclerc à l'avenue Marc-Aurèle-Fortin - appel d'offres n<sup>o</sup> 401-110-17-R1737.01 » totalisant un montant de 78 776,44 \$, taxes applicables non comprises;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**18-03-210 Financement / Projets du Comité environnement / Année 2018**

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de devenir un leader régional et provincial en matière environnementale par la mise en place de pratiques exemplaires et novatrices;

CONSIDÉRANT l'importance de soutenir les projets issus des acteurs du milieu;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité environnement;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soient acceptées les activités et acquisitions recommandées par le Comité environnement, énumérées à la recommandation de M. Sylvain Charland, chef de division – Génie et environnement, datée du 2 mars 2018 et que soit autorisée, à cet effet, une dépense maximale totale de 32 500 \$, taxes applicables non comprises;

QUE ces activités soient financées par une affectation aux activités de fonctionnement d'une somme de 32 500 \$ en provenance du surplus accumulé non affecté;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**18-03-211 Modification au Règlement du plan d'urbanisme n<sup>o</sup> 1270 et au Règlement de zonage n<sup>o</sup> 1275 / Secteur intersection rue Henry-Ford et route Harwood / Modifier l'aire d'affectation du sol Industrie mixte (I-M) par une aire d'affectation du sol Habitation de moyenne et forte densités (H-MF) / Modifier la nomination de la zone I2-645 par la nomination H3-645 / Lots 1 543 556, 1 543 557, 1 543 560, 3 374 792, 3 374 793, 5 891 582 et 5 891 583 / CCU n<sup>o</sup> 18-02-25**

CONSIDÉRANT une demande de modification au Règlement du plan d'urbanisme n<sup>o</sup> 1270 et au Règlement de zonage n<sup>o</sup> 1275 présentée par Développement rue Henri-Ford inc. et Développement Banlieue Ouest inc. en date du 12 janvier 2018;

CONSIDÉRANT que cette demande a été modifiée ultérieurement;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme, dans sa recommandation n<sup>o</sup> 18-02-25 formulée à la suite d'une réunion tenue le 13 février 2018, suggérait de refuser la demande visant l'affectation et l'usage résidentiels et préconisait plutôt le remplacement de l'usage industriel par un usage commercial;

CONSIDÉRANT que le Conseil juge opportun d'accepter la demande des requérants pour l'affectation et l'usage résidentiels;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à la majorité des conseillers présents

(Mesdames Céline Chartier et Diane Morin ayant voté contre)

QUE soit acceptée la demande de modification au Règlement du plan d'urbanisme n<sup>o</sup> 1270 afin de remplacer l'aire d'affectation du sol Industrie mixte (I-M) par une aire d'affectation du sol Habitation de moyenne et forte densités (H-MF);

QUE soit acceptée la demande de modification au Règlement de zonage n° 1275 afin de remplacer la nomination de la zone I2-645 par la nomination H3-645 et d'établir les usages permis et les normes applicables à la nouvelle zone H3-645;

QUE le Service du développement et de l'aménagement du territoire soit mandaté afin de procéder auxdites modifications.

« ADOPTÉE »

**18-03-212 Avis de motion et présentation de projet / Règlement d'emprunt (parapluie) n° 1752 / Plans et devis / Surveillance / Honoraires professionnels / Travaux de voiries**

Le directeur général M. Martin Houde présente le projet de règlement n° 1752 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 7 631 000 \$ pour la réalisation de travaux municipaux de voirie pour l'année 2018 (Règlement parapluie) et le conseiller M. Paul M. Normand donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, le règlement sera présenté pour adoption.

**18-03-213 Avis de motion et présentation de projet / Règlement n° 1750-01 / Modalités de publication des avis publics / Avis d'appel d'offres**

Le greffier M. Jean St-Antoine présente le projet de règlement n° 1750-01 modifiant le Règlement n° 1750 relatif aux modalités de publication des avis publics afin de remplacer l'article concernant les avis d'appels d'offres et le conseiller M. Paul M. Normand donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, le règlement sera présenté pour adoption.

**18-03-214 Autorisations de la direction générale**

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ENTÉRINER les autorisations suivantes accordées par la Direction générale :

- Mise en place d'une bannière temporaire promouvant la campagne annuelle de la dîme de la Paroisse Saint-Michel;
- Tenue d'activités extérieures au 3000 et 3100, route Harwood pour les années 2018 à 2020.

« ADOPTÉE »

**18-03-215 Période de questions – Élus**

Les membres du Conseil ont maintenant la possibilité de soumettre leurs commentaires ou questions au Conseil.

**18-03-216 Période de questions – Assistance**

Toutes les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

**18-03-217 Levée de la séance**

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 20 h 09 la séance soit levée.

**« ADOPTÉE »**

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

---

Guy Pilon, maire

---

Jean St-Antoine, avocat, OMA  
Greffier